

Service de la formation continue

Conseil régional de la culture et
des communications de la Côte-Nord



Formulaire pour faire une demande de perfectionnement individuel

En collaboration avec Emploi-Québec, le CRCCCN offre un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à 2000 \$ aux participants d'une activité de formation offerte dans une autre région.

Admissibilité

- Être un artiste, un artisan, un travailleur autonome ou faire partie d'un organisme culturel à but non lucratif;
- Déposer une demande d'aide financière dans les **trois semaines précédant la tenue de l'activité**
- Une fois le perfectionnement terminé, fournir **obligatoirement** les pièces justificatives demandées
 - Factures d'hôtel
 - Factures d'inscription et d'achat de matériel;
 - Reçu d'essence à destination ou du moyen de transport utilisé;
 - Factures de repas.

Modalité de l'aide financière

L'aide au perfectionnement couvre 85 % des coûts suivants :

- 82.85 \$ maximum, par nuitée pour l'hébergement du participant à l'hôtel;
- 45 \$ par nuitée pour l'hébergement du participant chez la famille ou des amis;
- 0,37 \$/kilomètre ou tout autre moyen de transport;
- 40.15 \$ maximum par jour pour les repas;
- Inscription à la formation et achat de matériel.

Projets admissibles

Les projets recevables sont ceux visant l'approfondissement des connaissances en participant à une activité de formation ou de perfectionnement dans sa discipline.

Évaluation de la demande

- L'évaluation de la demande se fera en fonction de son admissibilité, de la pertinence de la formation proposée, du lien avec l'emploi occupé et de l'apport à la carrière professionnelle du demandeur en plus de la qualité générale de la demande;
- L'attribution du montant réservé au perfectionnement individuel se fera au gré des demandes.

Octroi de l'aide financière

Le demandeur a **deux semaines après la tenue du perfectionnement individuel** pour nous faire parvenir le formulaire de remboursement dûment rempli avec toutes les pièces justificatives originales afin que nous puissions émettre le chèque de remboursement.

Avec la demande de remboursement, joindre un bref texte faisant état des résultats obtenus par ce perfectionnement individuel.

Service de la formation continue

Conseil régional de la culture et
des communications de la Côte-Nord



Formulaire de demande de perfectionnement individuel

Information générale

Titre de l'activité _____
Formateur _____ Discipline _____
Lieu _____ Date _____

Identification du participant

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Code postal _____
Téléphone _____ Télécopieur _____
Courriel _____
Êtes-vous sur :
Facebook oui non Twitter oui non
Adresse de votre site Internet (si applicable) _____

Domaine

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arts de la scène | <input type="checkbox"/> Festivals/Événements |
| <input type="checkbox"/> Arts visuels | <input type="checkbox"/> Organismes / Municipalités |
| <input type="checkbox"/> Lettres | <input type="checkbox"/> Médias |
| <input type="checkbox"/> Métiers d'art | <input type="checkbox"/> Patrimoine /Muséologie |

Statut d'emploi

- Employeur
 Employé
 Travailleur autonome
 Bénévole

Statut artistique

- En voie de professionnalisation
 Professionnel
 Non applicable

Statut spécifique

- Relève (compte un maximum de cinq ans d'expérience dans le secteur culturel)
 Gestionnaire (administre les biens et les affaires d'une entreprise, organisme)
 Immigrant
 Non applicable

Association professionnelle

- Oui Spécifiez _____
 Non

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.

Service de la formation continue

Conseil régional de la culture et
des communications de la Côte-Nord



Coût prévisionnel de l'activité

Frais encourus	Montant
Inscription à l'activité de formation ou de perfectionnement	
Matériel et équipement obligatoires	
Déplacement du participant	
Hébergement (maximum 82.85 \$ par nuitée) ou 45 \$ chez ami-parent	
Indemnité quotidienne (maximum de 40.15 \$ par jour)	
Coût prévisionnel total	

Financement prévisionnel de l'activité

Sources de financement	Montant
Financement CRCCCN (85 % jusqu'à concurrence de 2000 \$)	
Mise de fonds du demandeur	
Autres sources de financement	
Financement prévisionnel total	

Documents à fournir en annexe

- **Plan détaillé de l'activité** (objectifs, contenu, horaire, date, coût de l'activité, coût du matériel, etc.)
- **Curriculum vitae du formateur**
- **Curriculum vitae du demandeur** ou un résumé d'expérience en lien avec la formation;
- **Tout autre document pertinent à l'évaluation de votre demande.**

Le demandeur confirme qu'il a pris connaissance des modalités concernant les mesures du perfectionnement individuel et qu'il joint toutes les pièces justificatives nécessaires afin de recevoir une aide financière.

Signature du demandeur

Date

Retourner au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord

22, place La Salle, 1^{er} étage, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

☎ 418 296-1450 ou 1 866 295-6744 📠 418 296-1457 ✉ formation@cutlurecotenord.com

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.

Service de la formation continue

Conseil régional de la culture et
des communications de la Côte-Nord



Formulaire de remboursement - Perfectionnement individuel

Vous devez joindre à ce formulaire dûment rempli toutes les pièces justificatives nécessaires.

Activité de formation _____

Lieu _____ Date _____

Nom du demandeur _____

Organisme _____

Adresse complète _____

Téléphone _____ Courriel _____

Inscrire les montants appropriés.

Tous les frais inscrits doivent être accompagnés de pièces justificatives.

POUR LE KILOMÉTRAGE: SEULE LA FACTURE D'ESSENCE DE LA CAISSE (À DESTINATION) SERA CONSIDÉRÉE. LES PREUVES DE TRANSACTION NE SONT PAS ADMISSIBLES.

Date	Transport <i>0,37 \$/km</i>	Hébergement <i>82.85 \$ max. ou 45 \$ chez un ami</i>	Autres <i>taxi, stat.</i>	Repas			Total
				Déjeuner <i>9.05 \$ max.</i>	Dîner <i>12.40 \$ max.</i>	Souper <i>18.70 \$ max.</i>	
Total							

Inscription à la formation

	Total	
Remboursement à 85 %*		

Le demandeur confirme qu'il a pris connaissance des modalités concernant les mesures d'aide pour les déplacements et qu'il joint toutes les pièces justificatives nécessaires afin de recevoir une aide financière.

Signature du demandeur

Date

Retourner au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord

22, place La Salle, 1^{er} étage, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3

☎ 418 296-1450 ou 1 866 295-6744 📠 418 296-1457 ✉ formation@cutlurecotenord.com

Le Conseil régional de la culture et des communications est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications.